

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 20 décembre 2023

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE ET PÔLE EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE

Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités et Alain Mauny, directeur régional de Pôle emploi en Nouvelle-Aquitaine ont signé ce mercredi 20 décembre 2023 la déclinaison territoriale de la convention cadre nationale établie entre le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse et Pôle emploi le 7 février 2023.

Cette convention vise à définir un plan d'action régional conjoint, axé sur trois priorités majeures en matière de recrutement : l'analyse des besoins, le renforcement de l'attractivité des emplois et la fiabilisation des opérations de recrutement.

Signée par Anne Bisagni-Faure rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie de Limoges et Bénédicte Robert, rectrice de l'académie de Poitiers, cette convention sera déclinée dans chacune des trois académies de la région académique. Elle renforce le partenariat d'ores et déjà mis en place dans le territoire.

Par cette signature, la région académique Nouvelle-Aquitaine et pôle emploi Nouvelle-Aquitaine s'engagent dans un processus de collaboration qui se traduit par la mise en place d'actions communes en faveur du recrutement des personnels contractuels de l'Education nationale et de l'attractivité des métiers grâce à l'organisation de webinaires, de salons de recrutements, de supports de communication communs et de toute initiative permettant une meilleure connaissance réciproque, afin de répondre aux défis du recrutement dans le secteur éducatif.

CONTACTS PRESSE

Région académique Nouvelle-Aquitaine

Valérie Courrech, directrice de la communication : 06 15 56 12 84

communication@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Loran Harmand, attaché de presse : 06 18 04 31 07

loran.harmand@pole-emploi.fr